



Rapport d'activité saison 2018

Membre : Julien Charra, chargé de mission

Prêt de matériel par le Comité :

10 clubs ont bénéficié pour la saison 2018 du prêt de matériel pédagogique (raquettes, balles évolutives, filets, cônes, cibles...) pour la mise en place du tennis en milieu scolaire.

Ce service de prêt gratuit doit permettre aux clubs de mettre en place des actions avec des écoles, sans avoir à investir la première année. Priorité est donc donné aux nouvelles expériences, le but étant ensuite pour les clubs de pérenniser les relations avec les écoles et de devenir autonomes en terme de fonctionnement.

Le Comité a budgétisé pour 2019 l'achat de raquettes de plus grande taille pour compléter le matériel de prêt existant et initier des actions dans les collèges.

Aide méthodologique aux clubs / suivi des actions :

Plusieurs clubs ont demandé des conseils pour mettre en œuvre des actions de tennis à l'école sur le temps scolaire ou périscolaire (en nette diminution avec le retour à la semaine de 4 jours dans la majorité des communes à la rentrée 2019). Nous avons pu les renseigner par téléphone, échange de mails ou rencontre dans les clubs.

Les actions sur le temps scolaire sont plus contraignantes car elles nécessitent la rédaction d'un projet pédagogique respectant les principes de la convention signée avec la DSDEN et l'USEP en janvier 2017.

Les activités proposées doivent correspondre aux objectifs pédagogiques des programmes d'EPS (prioritairement cycle 3, voire cycle 2 mais théoriquement pas en cycle 1) et tendre vers une durée minimum de 12 séances.

Les intervenants rémunérés doivent fournir une copie de leur carte professionnelle en cours de validité.

Le suivi des actions sur le temps scolaire est réalisé en relation étroite avec Fanny Rousseau, conseillère pédagogique en charge du dossier EPS à la DSDEN, et avec l'USEP pour les actions incluant des rencontres sportives sur le temps scolaire.

Julien CHARRA

Chargé de mission pour le tennis à l'école